

LE GENEVOIS FRANÇAIS EN BREF



INFO N°
12
AVRIL
2024

& ACTUALITÉ
DÉCRYPTAGE THÉMATIQUE



DÉCARBONER NOTRE PRODUCTION DE CHALEUR

Comment franchir le pas ?

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

05 | **FRENCH TECH**
Au soutien des startups

06 | **COVOIT'PRO**
Faciliter le covoiturage
en entreprises

07 | **FONDS CULTUREL
TRANSFRONTALIER**
À vos projets !

DÉCARBONER NOTRE PRODUCTION DE CHALEUR : COMMENT FRANCHIR LE PAS ?

Engagé dans une stratégie de transition écologique, le Pôle métropolitain du Genevois français a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour ce faire, le territoire doit réduire sa consommation d'énergie fossile, génératrice de gaz à effet de serre et produire davantage d'énergie renouvelable. Le Pôle métropolitain vous accompagne pour financer vos projets d'études et d'équipements grâce au Contrat Chaleur Renouvelable.

Si votre collectivité est engagée dans la transition écologique, si vous envisagez la construction d'un réseau de chaleur urbain sur votre commune, si l'un de vos équipements de chauffage est vieillissant et que vous devez envisager son renouvellement, le Pôle métropolitain peut vous accompagner dans votre réflexion et vous aider au montage et au financement de votre projet.

UN OUTIL DE FINANCEMENT: LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Le contrat chaleur renouvelable est un dispositif national, financé par le Fonds Chaleur Renouvelable de l'ADEME. Il permet le financement de vos projets (études et/ou installations) jusqu'à 70 %. Une enveloppe de 12 millions d'euros de financement est disponible pour le Genevois français.

ACCÉLÉRER LE MOUVEMENT DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

Depuis deux ans, les menaces sur l'approvisionnement se sont accentuées avec pour conséquence une augmentation du coût de l'énergie. Afin d'avancer vers notre indépendance énergétique tout en sortant des énergies fossiles, le recours aux énergies renouvelables est une solution clé, d'autant qu'elle est génératrice d'emplois locaux, non délocalisables.



Exemple d'une chaufferie bois, équipement éligible au dispositif.



Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Le Pôle métropolitain accompagne la transition écologique du Genevois français

« Le contrat chaleur conclu avec l'ADEME permet de soutenir les initiatives portées par les communes, les agriculteurs, les entreprises, les bailleurs du territoire dans leur réduction de consommation d'énergie et dans la production d'énergies renouvelables. C'est un véritable service rendu au Genevois français. Plus de 12 millions d'euros sont mobilisables dans les 2 ans ! »



Votre projet financé jusqu'à 70 %

Afin d'étudier les dossiers et vérifier leur conformité aux critères de l'ADEME, un comité d'engagement se réunit 3 à 4 fois par an. Le montant d'aide obtenu pour chaque dossier varie en fonction de la source d'énergie mobilisée et du volume d'énergie verte produit. En moyenne, les dossiers déposés, ont obtenu, à ce jour 50 % du montant du projet, la fourchette pouvant varier de 30 à 70 % de financement. À noter que les aides apportées aux collectivités disposant de peu de compétences techniques pour suivre les projets sont plus conséquentes.



Plus d'information auprès du service instruction: chaleur-renouvelable@genevoisfrancais.org

Une aide en deux temps :

En amont, en phase étude, pour identifier les meilleures solutions techniques à mettre en œuvre, le Pôle métropolitain peut vous conseiller et vous aiguiller vers les interlocuteurs certifiés par l'ADEME pour évaluer l'opportunité de votre projet.

En phase travaux, pour financer vos investissements.



Déposez votre demande auprès de chaleur-renouvelable@genevoisfrancais.org



Le dépôt de dossier doit se faire **avant** toute contractualisation (avant démarrage d'étude ou de travaux).



Patrick Condevaux, Maire de Fessy (74)

Nous avons financé 300 000 € de notre projet grâce au Contrat Chaleur Renouvelable

Nous installons une chaufferie bois qui produira du chauffage, dès l'hiver prochain, pour les bâtiments du centre village (mairie, école et salle multi-activités) ainsi que cinq autres bâtiments dans le même périmètre. Notre motivation est bien sûr économique; réduire nos coûts et notre dépendance aux énergies fossiles mais aussi écologique: baisser nos émissions de gaz à effet de serre. La commune achète des forêts depuis des années, ce sera l'occasion de valoriser le bois. Grâce au Contrat Chaleur Renouvelable, nous avons financé à hauteur de 300 000€ HT un projet à plus de 800 000 € HT. Cette aide est salvatrice car si ce projet est important dans notre mandat, ce n'est pas le seul!



Didier Esposito, Directeur des services techniques de Vétraz-Monthoux (74)

Sortir de la dépendance énergétique et réduire nos coûts de consommation

Nous réalisons notre troisième installation à base de sondes géothermiques, qui nous permettra de chauffer et refroidir nos bâtiments publics du centre bourg. Le choix des énergies renouvelables a été motivé par deux ambitions : sortir de la dépendance énergétique et réduire nos coûts de consommation. L'installation bénéficiera à 41 logements, 1 000 m² de surfaces commerciales, une école (20 classes + le centre de loisirs) ainsi qu'un projet de maison de santé, d'école de musique, d'espace culturel et de crèche Relais petite enfance, grâce à un champs de 21 sondes géothermiques qui iront chercher des calories. Le Syane, à qui nous avons délégué la compétence en création et exploitation d'un réseau de chaleur ou de froid, s'est appuyé sur le Contrat de Chaleur Renouvelable du Pôle métropolitain pour financer ce projet qui sera opérationnel au printemps 2025. (NDLR : coût de l'étude : 26 150 €, financement Contrat Chaleur Renouvelable : 15 650 € soit 60%)

HÉLÉMAN : le covoiturage entre Terre Valserhône et Pays de Gex

La ligne de covoiturage HÉLÉMAN Pays de Gex fonctionne depuis le 4 mars dernier. Près de 500 personnes se sont inscrites rapidement, montrant un grand intérêt pour le service qui dessert 16 communes, entre Valserhône, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Divonne-les-Bains et Meyrin.



Avec cette troisième ligne, le Pôle métropolitain confirme son engagement en faveur de la transformation des mobilités et connecte, avec un même service, les intercommunalités de Terre Valserhône à Pays de Gex Agglo. D'autres extensions sont prévues pour la fin de l'année côté Vuache-Genevois et Faucigny, pour répondre aux besoins de mobilité exprimés par les habitants.

En savoir plus : covoiturage-leman.org



ALLER + LOIN

AVEC LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Jusqu'à **70 %** DU FINANCEMENT de l'étude et/ou de l'installation peuvent être pris en charge

12 M€ / 3 ans ENVELOPPE ADEME pour financer les projets du Genevois français

DÉC. 2025 20 mois seulement pour en bénéficier

SUR LE GENEVOIS FRANÇAIS

64 % des 9 000 GWh/an consommés actuellement sont d'origine fossile

OBJECTIFS

÷ 3 NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE tout en **x 2** LA PRODUCTION LOCALE d'énergie renouvelable

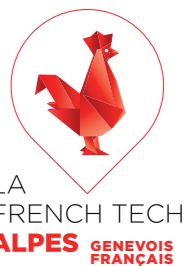
Au soutien des startups avec la French Tech

Initiative gouvernementale dans le but de favoriser l'émergence de startups innovantes, la French Tech connaît un écho dans le Genevois français. Le Pôle métropolitain est ainsi engagé auprès de French Tech Alps pour mobiliser et impliquer 6 lieux totems: Pôle entrepreneuriat du Pays de Gex-Innogex, Station A-Archparc; les pépinières d'entreprises Puls (Annemasse) et Delta (Thonon); Innovalles (Saint-Pierre-en-Faucigny); Faucigny-Mont-Blanc Développement (Bonneville).

L'objectif? Accélérer le développement économique du territoire, en faisant converger et rayonner les talents des startups. Cela se traduit par un accompagnement de l'idéation à l'expérimentation, la recherche de financements, le recrutement des futurs talents et l'accès à un réseau d'entrepreneurs avec des rendez-vous réguliers.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a réaffirmé son soutien pour 2024 à l'association French Tech

du Genevois français, qui compte aujourd'hui 32 adhérents.



En savoir plus sur la French Tech du Genevois français: www.ftalps.com



Plus d'information : genevoisfrancais.org/chaleur-renouvelable

Le dispositif COVOIT'PRO pour faciliter le covoiturage en entreprise

Ce nouveau service vise à faciliter et à accélérer le développement du covoiturage pour les trajets domicile-travail. Avec COVOIT'PRO, les employeurs bénéficient d'un guide méthodologique, d'un kit de communication personnalisable, et d'un outil de suivi du covoiturage au sein de leur entreprise. Les collaborateurs bénéficient d'un référencement sur l'application Blablacar Daily, facilitant la reconnaissance entre collègues. Avec COVOIT'PRO le Pôle métropolitain apporte aux entreprises une solution concrète pour s'engager dans la transition écologique via la mobilité, en complément des incitations en faveur du covoiturage, financées en partenariat avec ATMB à hauteur de 326 000 € (voir ci-dessous).

Des nouvelles d'ici...



L'autopartage CITIZ s'installe aussi dans les copropriétés

Une nouvelle Citiz 100 % électrique a rejoint les 2 voitures partagées situées à La Roche-sur-Foron. Sa particularité est d'être installée dans un ensemble immobilier privé tout en étant mise à disposition de l'ensemble des usagers. Une installation rendue possible grâce à un partenariat entre la commune, le promoteur immobilier et Citiz. Cette formule, encouragée par le Pôle métropolitain permet de développer le réseau public d'autopartage en s'appuyant sur des partenariats avec le secteur privé.



Nouvelles incitations en faveur du covoiturage à compter du 1^{er} avril

Une nouvelle enveloppe financière de 326 000 €, financée aux 2/3 (230 000 €) par le Pôle métropolitain du Genevois français et 1/3 (96 000 €) par ATMB, va permettre de maintenir la dynamique du covoiturage pour les trajets du quotidien et d'amplifier les changements de comportements constatés lors des campagnes précédentes. Les trajets ont ainsi été multipliés x4 depuis novembre 2022. La barre des 18000 trajets mensuels (déclarés sur les plateformes) a été franchie en février 2024 alors que seulement 4000 trajets étaient recensés en octobre 2022! En 2023 sur le territoire du Genevois français ce sont 140 000 trajets qui ont été subventionnés et 4 000 000 de km évités!

 Pour bénéficier de ce financement, il suffit d'effectuer son trajet via l'application partenaire « Blablacar Daily ».



© Gilles Bertrand

Forum Grand Forma: retour en images

1100 élèves étaient présents au Forum des Formations supérieures Grand Forma jeudi 8 février dernier à Annemasse. L'occasion pour les classes de premières et terminales de plusieurs lycées de découvrir les formations de plus de 60 structures et établissements de la région.

Véritable réseau partenarial des acteurs de la formation supérieure, Grand Forma recense et valorise plus de 80 formations supérieures sur le Genevois français.

Prochain rendez-vous: le « Bootcamp Grand Forma » les 6-7 mai à Thonon-les-Bains. Durant les 2 jours, 45 étudiants entrepreneurs plancheront sur 18 initiatives entrepreneuriales permettant d'améliorer l'accompagnement de leurs projets en zone frontalière.



En savoir plus sur Grand Forma: grandforma.fr



Vie de l'équipe

Bienvenue Eve-Marie,

Eve-Marie IBGHI a rejoint les membres de l'équipe du Pôle métropolitain depuis le 5 février, en tant que Responsable du pôle développement territorial.



6-7 mai

BOOTCAMP GRAND FORMA Thonon-les-Bains

Fonds culturel transfrontalier: à vos projets!

Le nouvel appel à projets culturels transfrontaliers a été lancé le 12 mars dernier. Soutenu par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, l'Association des Communes Genevoises et le canton de Genève, il a pour objectif de stimuler la création culturelle dans la région du Grand Genève en participant au financement de projets portés par des associations, des collectivités ou des artistes. Avec une augmentation significative de l'enveloppe jusqu'à 170 000 €/CHF, cet appel à projets encourage les initiatives innovantes, qui renforcent la cohésion sociale et le vivre-ensemble.



Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 12 mai, via la plateforme: culture-genevois-francais.org





AGENDA

23 MAI

**Assises transfrontalières
des élus**

Nyon

6-7 MAI

BootCamp Grand Forma

Thonon-les-Bains

31 MAI

Comité syndical

16h-18h

21 JUIN

Comité syndical

12h-14h

12 JUILLET

Comité syndical

12h-14h

Nouvelle enquête consommation à l'échelle du Grand Genève

Elle sera lancée fin avril via les réseaux sociaux. Il s'agira d'interroger les habitants sur leurs pratiques de consommation: quels sont les biens qu'ils achètent? Où? Comment se rendent-ils sur les lieux de consommation? Les résultats permettront de mieux connaître la dynamique commerciale du territoire, d'identifier les modes de déplacements associés et de comparer les données obtenues avec les résultats de la précédente enquête consommation, réalisée en 2018/2019. Une attention particulière sera portée aux nouvelles tendances de consommation, et notamment aux modes de livraison du commerce en ligne (points-relais, domicile, etc.). Cette enquête viendra compléter et approfondir les études déjà menées sur certains territoires, dont les données sont réutilisées.



Voir les fiches consommation / territoire 2019 :
grand-geneve.org/conso

Retrouvez-nous sur les réseaux!



Directeur de la publication: Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français
Directeur de la rédaction: Sébastien Jerdelet
Réalisation: Sébastien Jerdelet, Nadine Roulin, agence BeVerb
Mise en page: agence BeVerb, www.beverb.fr
Photographies © Gilles Bertrand

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

15 avenue Émile Zola, 74100 Annemasse
Tél: +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org